

Gymnastique d'autrefois

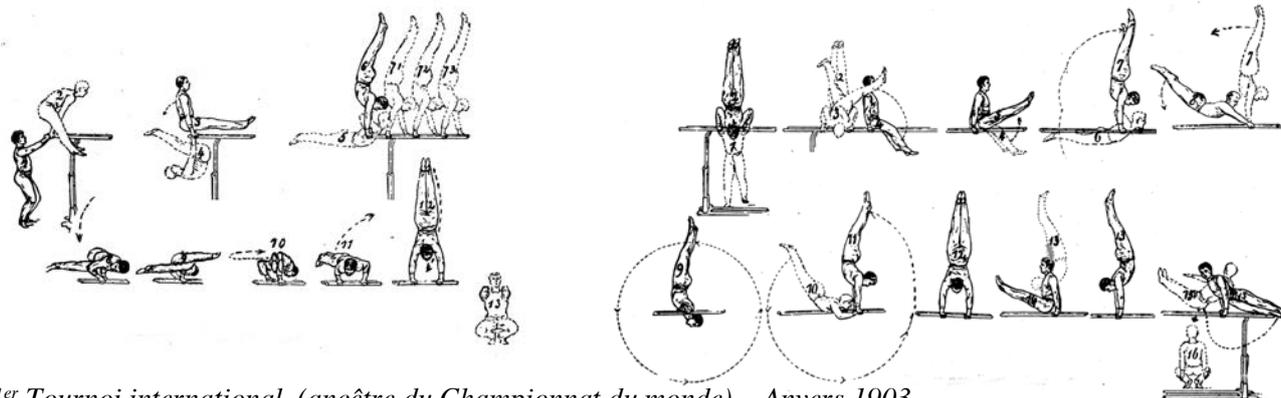
Les débuts des barres parallèles et asymétriques

Les barres parallèles sont inventées vers 1811 par l'Allemand F.-L. Jahn. Le père de la gymnastique aux engins reprend divers appareils déjà existants et en fait une méthode cohérente, avec un entraînement systématique. Pour développer la force de ses élèves en vue des voltiges au cheval-arçons, il utilise des tréteaux de bois, mobiles puis fichés dans le sol, pour des exercices de musculation.

L'imagination de ses élèves, encouragée par Jahn, fait évoluer les exercices (élançers, appuyés sur les épaules) puis l'appareil s'allonge alors que les barres s'amincissent. Un nouvel engin est né. Peu à peu, on en trouve une variante plus haute (la «barre à fond») qui permet des passages en suspension. A la fin du XIX^e siècle, les barres sont facilement déplaçables, réglables en largeur et en hauteur grâce à des éléments mécaniques en métal qui leur donnent une forme très proche de nos barres scolaires actuelles.



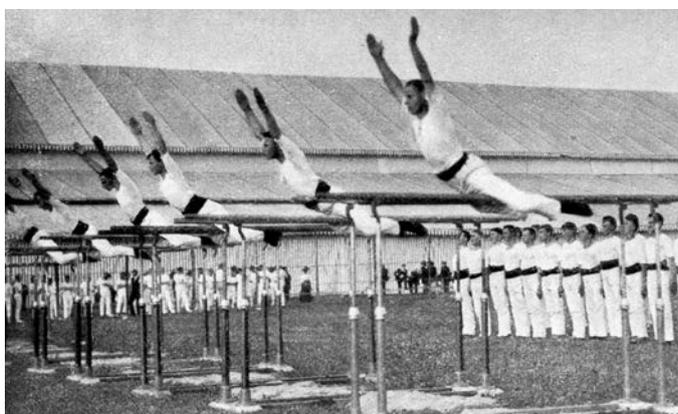
Reproduction (maquette) des premières barres du monde – Musée Jahn, Freyburg – Unstrut (D)
(Photo JFM)



1^{er} Tournoi international (ancêtre du Championnat du monde) – Anvers 1903

Les deux exercices imposés (force et élan) © R. Barrull, *Les étapes de la gymnastique au sol et aux agrès...*

Les gymnastes suisses l'adoptent très vite, en bons disciples de Jahn, l'incorporent aux premiers concours individuels puis au travail en sections. L'engin est apprécié car il offre de nombreuses possibilités aux gymnastes de tous niveaux. C'est surtout à partir du début du XX^e siècle que les exercices d'élan prennent le pas sur les positions statiques et les éléments de force. Inamovible dans le programme de la gymnastique artistique et aux agrès, cet engin a été le plus pratiqué dans les concours de sociétés jusqu'à l'introduction du travail mixte et à la forte diminution des groupes purement masculins.

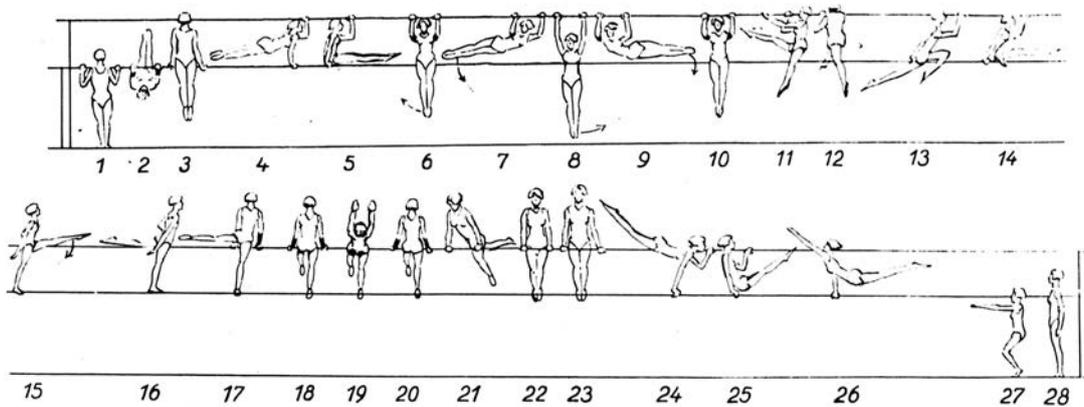


Fête fédérale de Bâle, 1912 : l'appareil est plus «moderne» que l'exercice © album-souvenir de la Fête

La gymnastique féminine a tardé, surtout en Suisse, à pratiquer les engins. En France et en Allemagne, on trouve cependant dès la fin du XIX^e siècle, des groupes qui utilisent les engins masculins et notamment les barres parallèles. Lors des premières compétitions internationales (J.O. de 1928), cet engin est au programme, dans sa variante basse. Aux jeux de 1936, à Berlin, apparaît une nouveauté : l'exercice obligatoire se fait sur une barre à deux niveaux, qui demande moins de force ; pour l'exercice libre, les concurrentes règlent la barre «supérieure» à leur guise et la majorité choisit... de la mettre à la hauteur de la barre basse.



*En France ou en Allemagne, vers 1890
© Musée suisse du sport, Bâle*



*Jeux olympiques, Berlin 1936
L'exercice imposé
© Rapport officiel des JO*

En 1950, aux Championnats du monde de Bâle, les concurrentes peuvent choisir entre les anneaux balançants et les barres asymétriques, qui s'imposeront ensuite. Dans les années 50, on renforce la barre haute avec des contreforts métalliques. A la fin des années 60, une combinaison de haubans révolutionne l'engin en l'élargissant et en fait une double barre fixe adaptée aux acrobaties.

Les gymnastes féminines suisses s'ouvrent à la compétition artistique, donc aux barres asymétriques, dans les années 60. La gymnastique aux agrès les conserve tout d'abord, avant d'en faire une option (avec la barre fixe) et de les supprimer définitivement en 1993, l'installation des barres à haubans compliquant par trop les entraînements et les compétitions. Les barres asymétriques (variante scolaire) se sont maintenues dans le concours de sociétés ; en Suisse alémanique surtout, les groupes purement féminins, plus nombreux que les masculins, apprécient cet engin qui convient à tous les niveaux.



Championnat vaudois de sociétés – 2017. Photo JFM

